



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



24032679

Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le **07.02.2024**
[Signature] Greffe

N° d'entreprise : 0417 891 638

Nom

(en entier) : **MARINA GOLF**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Rue de Bastogne 141 6700 ARLON****Objet de l'acte : Démission, décharge et nomination administrateur**

L'an deux mille vingt-trois, le 2 octobre à HUY, Rue de Bastogne, 141, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire, valablement constituée, des membres de la SA MARINA GOLF

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 octobre 2023

...

1. PREMIERE RESOLUTION : DEMISSION ET DECHARGE ADMINISTRATEUR

A l'unanimité, l'Assemblée décide de :

-La démission au poste d'administrateur de Monsieur Henry CASTERMANS.

-La décharge complète et sans réserve de Monsieur Henry CASTERMANS pour l'exercice de son poste d'administrateur au cours des exercices écoulés.

2. DEUXIEME RESOLUTION : DEMISSION ET DECHARGE ADMINISTRATEUR DELEGUE ET ADMINISTRATEUR DELEGUE

A l'unanimité, l'Assemblée décide de :

-La démission au poste d'administrateur et administrateur délégué de Madame Béatrice VAN ELDER.

-La décharge complète et sans réserve de Madame Béatrice VAN ELDER pour l'exercice de son poste d'administrateur et administrateur délégué au cours des exercices écoulés.

3. TROISEME RESOLUTION : NOMINATION ADMINISTRATEUR

A l'unanimité, l'Assemblée décide de :

-Nommer au poste d'administrateur la SRL CARDALIS, enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0787.430.657 et dont le siège social est établi à 6700 VIVILLE (Arlon), Rue des Quatre-Vents, 106, représentée par Madame Caroline GEORGES, Administrateur

DISPOSITONS FINALES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Dont procès-verbal.

SIGNATURES

Pour la SRL CARDALIS, représentée par Madame Caroline GEORGES

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé en même temps: le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 2 octobre 2023

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).